

Appels d'offres d'Hydro-Québec pour 3 000 MW d'énergie éolienne et autres projets éoliens au Québec

Premier appel d'offres pour 1000 MW d'énergie éolienne

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a étudié divers scénarios visant à favoriser l'implantation de la filière éolienne et la fabrication de ses composantes au Québec. L'approche qui a été retenue dans un premier temps visait la maximisation des retombées économiques dans la MRC de Matane et dans la région administrative de Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine en matière d'emplois et d'investissements. Cette approche s'est traduite par la mise en place d'un processus d'appel d'offres pour 1 000 MW d'électricité éolienne qui a été lancé par Hydro-Québec Distribution, le 12 mai 2003. Le Règlement sur l'énergie éolienne et sur l'énergie produite avec de la biomasse, adopté le 5 mars 2003, précise les modalités de livraison de ces 1000 MW. Ils seront étalés et livrés par blocs de décembre 2006 à décembre 2012.

Chaque projet de parc éolien doit être associé à la réalisation de dépenses et d'investissements dans cette région pour des pourcentages d'un minimum de :

- 40 % des coûts globaux du projet dans le cas des livraisons débutant en 2006;
- 50 % des coûts globaux du projet dans le cas des livraisons débutant en 2007;
- 60 % des coûts globaux du projet dans le cas des livraisons ultérieures au 1^{er} décembre 2007.

Les projets de parcs éoliens retenus dans le cadre de l'appel d'offres de 1000 MW d'Hydro-Québec Distribution ont été dévoilés en octobre 2004. Il s'agit de 8 projets issus de 2 initiateurs de projet et dont les dates de livraison d'électricité vont de décembre 2006 à décembre 2012 :

Cartier Énergie Éolienne inc.

2006	100,5 MW	L'Anse-à-Valleau
2006	109,5 MW	Baie-des-Sables
2008	109,5 MW	Carleton
2009	150,0 MW	Les Méchins
2011	58,5 MW	Montagne-Sèche
2011-2012	100,5 et 111,0 MW	Gros-Morne, phases 1 et 2

Northland Power

2007	150,0 MW	Saint-Ulric/Saint-Léandre
2010	100,5 MW	Mont-Louis

La technologie retenue pour chacun des projets est celle proposée par le manufacturier General Electric Wind Inc. Hydro-Québec estime que, globalement, ces projets généreront des investissements de l'ordre de 1,9 milliard de dollars.

Second appel d'offres pour 2 000 MW d'énergie éolienne

Le 29 juin 2005, le gouvernement et Hydro-Québec ont fait l'annonce du lancement d'un nouvel appel d'offres pour 2 000 MW supplémentaires d'énergie éolienne au Québec dont voici les délais de livraison :

300 MW au plus tard le 1^{er} décembre 2009;
400 MW au plus tard le 1^{er} décembre 2010;
400 MW au plus tard le 1^{er} décembre 2011;
450 MW au plus tard le 1^{er} décembre 2012;
450 MW au plus tard le 1^{er} décembre 2013.

Cet appel d'offres est ouvert à l'ensemble du Québec. Il stipule notamment qu'un minimum de 60 % des coûts globaux de chaque parc éolien devra être engagé au Québec et qu'un minimum de 30 % du coût des éoliennes devra être engagé dans la MRC de Matane et la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

État d'avancement

Dans le cadre du premier appel d'offres, les projets de Cartier Énergie éolienne inc. Baie-des-Sables et de l'Anse-à-Valleau ont fait l'objet d'une autorisation gouvernementale en mars 2006.

L'étude d'impact du projet de Saint-Ulric/Saint-Léandre a été déposée au MDDEP au mois de septembre 2005, na été rendue publique le 8 février dernier et fait l'objet de la présente audience publique.

L'étude d'impact du quatrième projet de l'appel d'offres, le projet de parc éolien de Carleton, a été déposée au MDDEP en décembre 2005 et a été rendue publique le 4 avril 2006.

Les études d'impact des projets ultérieurs découlant de l'appel d'offres seront déposées au MDDEP environ deux ans avant la date prévue de livraison d'électricité.

Projets éoliens hors appel d'offres

En marge des projets de l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, d'autres projets éoliens ont été réalisés récemment ou sont en cours d'évaluation. Ces projets résultent de contrats de gré à gré signés entre les initiateurs et Hydro-Québec Production. Il s'agit de deux projets de 54 MW chacun à Murdochville, les projets des monts Copper et Miller, autorisés en 2004 et actuellement fonctionnels, d'un troisième projet de 54 MW à Murdochville (Énergie Éolienne Murdochville inc.) qui fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale, d'un projet de 200 MW dans la région de Rivière-du-Loup (SkyPower) actuellement en cours d'évaluation et enfin d'une extension du parc éolien existant Le Nordais à Matane (Axor), d'environ 60 MW également en cours d'évaluation.

Denis Talbot

Direction des Évaluations environnementales

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

19 avril 2006